

**EXTRAIT
 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	7
procuration	1

L'an deux mil vingt-quatre le mercredi 10 avril, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 26 mars 2024

Objet
N° 24/02/12
Vote du budget primitif Exercice 2024
*
Budget général

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE

Représentés Mme Rachel ROUSSET donne pouvoir à M. François COUTAGNE

Absents excusés Mesdames Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Madame Dominique ANCEY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2313-1 et L. 6112-4 ;

CONSIDÉRANT que le budget proposé est présenté en équilibre, sincère et véritable ;

CONSIDÉRANT que le budget primitif 2024 est voté avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur.

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de procéder au vote du budget primitif 2024 chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 – Charges à caractère général	590 185.11€
012 – Charges de personnel et frais assimilés	528 221.23€
014 – Atténuation des produits	27 000.00€
65 – Autres charges de gestion courante	111 400.00€
66 – Charges financières	31 439.30€
67 – Charges spécifiques	133 000.00€
68 – Dotations aux provisions, dépréciations	20 000.00€
023 – Virement à la section d'investissement	1 052 685.11€
042 – Opérations d'ordre, transferts entre sections	1 320.00€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002 – Résultat reporté	931 610.70€
70 – Produits service, domaines, ventes diverses	368 279.17€
73 – Impôts et taxes	353 019.00€
731 – Fiscalité locale	538 692.00€
74 – Dotations et participations	229 898.00€
75 – Autres produits de gestion courante	72 000.00€
76 – Produits financiers	1 751.88€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

001 – Solde d'exécution négatif reporté	230 159.80€
204 – Subventions d'équipement versées	20 378.00€
21 – Immobilisations corporelles	387 789.78€
23 – Immobilisations en cours	2 399 245.32€
16 – Emprunts et dettes assimilées	112 301.69€
27 – Autres immobilisations financières	25 100.00€
45 – Chapitres d'opérations pour compte de tiers	715 037.64€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

13 – Subventions d'investissement	1 193 350.66€
16 – Emprunts et dettes assimilées	454 241.89€
21 – Immobilisations corporelles	316 298.40€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	96 796.59€
27 – Autres immobilisations financières	60 281.94€
45 – Chapitres d'opérations pour le compte de tiers	715 037.64€
021 – Virement de la section de fonctionnement	1 052 685.11€
040 - Opérations d'ordre, transferts entre sections	1 320.00€

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

SECTIONS	RECETTES	DÉPENSES
Investissement	3 890 012.23€	3 890 012.23€
Fonctionnement	2 495 250.75€	2 495 250.75€
TOTAUX	6 385 262.98€	6 385 262.98€

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte consécutif au présent budget.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

LA secrétaire de séance,
Dominique ANCEY

Le Maire,
Jérémy VALLAS






Acte certifié exécutoire le :
Télétransmis en Préfecture le :
Notifié ou publié le :

La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches